



Bourg-en-Bresse

Violences intrafamiliales : le combat d'une (ex)ministre, des actions locales

Isabelle Rome, ministre déléguée en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances de mai 2022 à l'été 2023, était en ville, ce vendredi 5 avril, pour rencontrer des associations notamment, et échanger sur les différents dispositifs qui existent pour lutter contre ce fléau de société.

Isabelle Rome mène son combat contre les violences faites aux femmes depuis de nombreuses années. L'ancienne ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, originaire de l'Ain, a d'ailleurs contribué à des avancées marquantes dans ce domaine, notamment avec la création de pôles spécialisés dans les tribunaux départementaux avec des magistrats dédiés, comme c'est le cas dans l'Ain.

Celle qui a repris son travail de juge, sur le terrain, était en visite à Bourg-en-Bresse à l'invitation de la ville et de l'association Les Étincelles, ce vendredi 5 avril, pour un temps d'échange sur cette problématique. Dans le public, des représentants d'associations, de structures et de l'hôpital ont pu exposer leurs actions quotidiennes.

L'occasion de rappeler que Bourg-en-Bresse et le département sont moteurs dans les dispositifs pour sécuriser la vie des femmes et dans leur prise en charge en tant que victimes. Mais aussi de donner quelques exemples de ce qui existe sur notre territoire.



Isabelle Rome, ancienne ministre, déléguée aux Droits des femmes continue son combat « pour une révolution judiciaire et juridique en matière de violences faites aux femmes ». Photo Catherine Aulaz

39 19

C'est le numéro de téléphone gratuit et anonyme qui permet aux femmes victimes ou à leur entourage de signaler des faits de violences. Ces victimes sont ensuite guidées vers des interlocuteurs qui vont leur venir en aide. Il est joignable 7 jours/7 et 24 heures/24.

● **Le dispositif Angela**

C'est le dernier né, volonté de la ville d'avoir une réponse contre le harcèlement de rue. Depuis le 8 mars, date de l'inauguration, les femmes et les hommes qui se sentent menacés ou qui sont importunés en ville peuvent se réfugier dans l'un des commerces qui arborent l'autocollant rose sur le

quel est écrit « Ici demandez Angela ». La possibilité est donnée à la victime de passer un coup de téléphone. Une quinzaine d'établissements sont déjà dans ce dispositif. « Au moins cinq nouveaux commerces intéressés devraient les rejoindre », indique Alexa Cortinovis, élue municipale déléguée aux droits humains et cheville

Un livre pour faire changer la loi et en finir avec l'impunité

De passage à Bourg-en-Bresse, sa ville de naissance, Isabelle Rome a tenu une séance de dédicaces de son livre, à la librairie du Théâtre. Intitulé *La Fin de l'impunité*, il est l'occasion pour la magistrate de dire ce qui lui paraît fondamental dans ce qu'elle veut être « une révolution juridique et judiciaire ». « Je souhaite que le non-consentement, les féminicides et le contrôle coercitif soient inscrits dans la loi. Il y a encore trop de complaisance à l'égard des comportements sexistes et la société française est violente à l'égard des femmes. » Selon elle, tout peut encore être fait pour déconstruire ce modèle si tout le monde se mobilise.

ouvrière du plan Angela.

● **Le bouton Monshérif et le téléphone grave danger**

Bourg-en-Bresse est la première collectivité à avoir aidé une association, l'Avema, à acquérir 100 boutons d'alarme Monshérif. C'était en 2020 et, depuis, une centaine est distribuée à des femmes en danger chaque année.

L'association de victimes est aussi responsable des téléphones grave danger, distribués après une décision de justice. « Il y en a 23 dans le département, 21 sont actuellement utilisés, note Sophie Dupuis-Fontaine, la directrice adjointe de l'Avema. Il y a aussi trois bracelets anti-rapprochement. » Prochainement, un chien d'aide aux victimes va rejoindre l'équipe de l'Avema.

● **Une unité pour femmes victimes à l'hôpital**

Depuis le début de l'année, cette unité en cours de création permet de proposer une consultation hebdomadaire dédiée. À l'avenir, elle pourrait

avoir lieu chaque jour. « Nous travaillons pour l'instant avec nos collègues de l'hôpital qui identifient les femmes parmi celles qui viennent chez nous, précise le Dr Emmanuelle Adélaïde, médecin urgentiste. Mais nous sommes en train d'élargir à nos partenaires. »

● **Un pôle judiciaire spécialisé**

C'était l'un des combats d'Isabelle Rome et il se concrétise un peu partout en France cette année. À Bourg-en-Bresse, un pôle judiciaire spécialisé dans les violences intrafamiliales existe depuis quelques mois au tribunal. En cours de mise en place, il est composé notamment de magistrats spécialisés dans ces questions.

« Ce ne sont pas des violences comme les autres et la justice doit prendre en compte la famille dans sa globalité, précise Isabelle Rome. Nous devons garantir la formation des magistrats qui siègent. Il est primordial d'avoir accès à une justice spécialisée. »

● **Mathilde Villeminot**